

Conseil municipal de mardi 28 juin 2016

Commerce de proximité : où va M. Garestier ?

La municipalité avait exercé son droit de préemption sur deux commerces de la place des échoppes (centre-ville). Aujourd'hui elle loue à la société "Centre services". On ne sait pas dans quelles conditions (appel d'offres large ou confidentiel..). Nous considérons que ce n'est pas la vocation de la mairie de s'immiscer dans la location immobilière d'autant qu'il n'y a aucune pénurie qui le justifierait.

Notre vote : contre.

Diverses mesures d'ordre technique :

Convention de transmission de données à l'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques).
Convention avec TVFil78.

Notre vote : pour.

Redevance d'occupation du domaine public pour les opérateurs téléphoniques.

Notre vote : Abstention (car baisse).

Ressources humaines : de grosses interrogations sur la politique suivie.

On nous propose une affiliation partielle au centre de gestion interdépartemental. Nous rappelons que nous ne sommes pas favorables à ces sous-traitances de la fonction RH (celle-ci n'est pas la première) car elle implique à terme une réduction des fonctions de notre service DRH et donc une baisse des effectifs sans qu'on observe une réelle économie ou une quelconque efficacité supplémentaire.

Notre vote : contre.

Finances: Manipulation ou incompétence ?

Au travers d'une anodine correction du budget 2016, on s'aperçoit que l'adjoint aux finances corrige de 500.000 € la contribution de la commune au FPIC (fonds de péréquation intercommunal et communal). Ce Monsieur qui bénéficiait de notre estime car il paraissait sérieux et rigoureux se discrédite par ce type de rectificatif, lui qui dresse les budgets des services à 50€ près !!...

Nous indiquons que cette contribution au FPIC est calculée au double niveau de l'agglomération et des communes, la première assumant environ la moitié, les communes se répartissant le reste suivant des critères fixés par la loi). Comme le budget de l'agglomération n'a pas été modifié sur ce point, il était loisible à notre adjoint aux finances, qui est membre de la commission budget de SQY, d'obtenir les bons chiffres dès le mois de mars.

Nous n'épiloguerons pas non plus sur la futilité des commissions municipales puisqu'il n'existe pas de commission des finances et que la commission des affaires intérieures ne traite les finances qu'au milieu de multiples autres points qui n'ont pas même importance. Autrement dit, cette commission présidée par M. Le Gall ne nous permet pas de travailler utilement d'autant que les documents intéressants, tels que ceux projetés par l'adjoint aux finances, ne nous sont pas communiqués.

M Garestier et son équipe ont un réel problème avec les chiffres, nous y reviendrons ultérieurement.

Notre vote : contre.

Admission en non valeurs. (on éponge les dettes de certains envers la mairie).

Nos votes : contre (MC vote traditionnellement contre ce type de mesure) et pour (Florence).

Sports-Jeunesse : diverses animations organisées pour l'été ou après : SACADOS, labellisation de la BIJ, les foulées de Maurepas, les Enfants de la lune (aide aux personnes atteintes de xeroderma pigmentosum), Maurepas estivales au Tridim et au Café de la plage, déplacement des athlètes au championnat de France.

Notre vote : pour.

Urbanisme : divers aménagements.

Square du Beaufortin. Nous y sommes favorables pourvu qu'une concertation réelle avec les riverains soit organisée et qu'il en soit tenu compte.

Rez de chaussée de l'hôtel de ville. Nous y sommes favorables pourvu que ce soit utile. Là encore aucune concertation avec les élus d'opposition. M. Garestier veut faire cavalier seul.

Notre vote : abstention.

Vie associative : les tarifs en question.

En imposant une location payante aux ASL et Copropriétés (pour leurs assemblées générales annuelles) qui assument parfois des charges en lieu et place de la commune, M. Garestier rompt avec le passé là encore. Nous avons réclamé la gratuité. Réponse négative comme d'habitude !..

Notre vote : contre.

Vie associative : dispositions diverses.

Subventions exceptionnelles pour deux associations dont le comité de jumelage qui se sont impliquées lors des journées de l'Europe en mai, tarif pour un local communal, règlement pour le Forum des associations.

Notre vote : pour.

Vie des quartiers : rabais de 30% pour la taxe foncière des logements sociaux.

Notre vote : pour.

INCIDENT DE FIN DE SEANCE : Nous signalons un nouvel incident provoqué par Mme Debuquois qui s'en est prise en fin de séance à des membres de l'assistance, après que M. Garestier lui eut donné la parole (alors qu'il nous la refuse). **Objet de cette explosion de colère** : un message sur les réseaux sociaux indiquant des absences dans la majorité municipale. Nous remarquons que de nombreux élus de cette majorité autour de M. Garestier passent leur temps en conseil municipal le nez rivé sur leurs smartphones au lieu de suivre les débats qui ne les intéressent probablement pas.

Nous avons réagi en exigeant de M. Garestier, qui prend l'habitude de donner la parole en fin de séance à certains de ses proches en violation totale du règlement du conseil municipal, de faire respecter celui-ci par TOUT LE MONDE et pas seulement par son opposition.

Encore une attitude quelque peu autoritaire et dictatoriale de M. Garestier qui méprise maintenant notre assemblée tout autant qu'il méprise le travail en commission tout autant qu'il nous méprise en nous refusant la communication de documents de travail. TOUT CECI AURA UNE FIN Y COMPRIS DEVANT LES TRIBUNAUX si cette équipe ne comprend pas que nous sommes encore en démocratie.

Nous rappelons les multiples incidents de séances au comité communautaire de SQY. Qu'est ce qui peut expliquer cette fébrilité malade et permanente de cette équipe autour de M. Garestier et de M. Laugier ?